

EGBERT PETER BOS

LA THEORIE DE LA SIGNIFICATION
DE LA « UOX SIGNIFICATIUA AD PLACITUM »
DANS LES INTRODUCTIONS MONTANE MAIORES

I. INTRODUCTION¹

Dans le manuscrit Paris, Bibl. Nat. lat. 15141, f. 47ra-104rb on trouve un traité de logique (ou de dialectique) assez détaillé. Ce traité commence ainsi:

Secundus (liber)², que in prima Introductionum editione teneris introducendorum auribus sunt accommodata simpliciter et que quaedam fallacia uidentur in eis esse implicita, unumquodque sigillatim subtilius perquirendo uberrime elimabit. Sed quoniam Introductionum ordo a uoce sumpsit initium, hec quoque disputatio ab eadem ducat exordium.

Le traité se termine sans *explicit*, au milieu d'une discussion sur les *sylogismi circulares*:

[f. 104ra] Sed quoniam terminos tales continet in quibus potest conuersio predicationis in uerum, et possunt omnes isti termini orbiculari (*sic*) inter se in alio sillogismo circulari, ut [f. 104rb] superius dictum uel demonstratum est in aliis.

¹ Je remercie J. Koopmans (Voorschoten, Pays-Bas) de bien avoir voulu traduire cette contribution en français.

² Cf. DE RIJK, 1966, 12.

De Rijk a intitulé ce traité anonyme: *Introductiones Montane Maiores* (« la grande introduction (de logique) de l'école de Sainte Geneviève »)³. Le choix de ce titre s'est inspiré en partie d'indications dans le texte même: l'auteur réfère à son texte par l'indication *introductiones*: voir par exemple le passage cité plus haut. Notre traité constitue une seconde introduction; la première, les *Introductiones Montane Minores* (ci-dessous: les *Minores*), a été édité par de Rijk dans sa *Logica Modernorum*⁴.

Notre traité appartient à l'école des *Montani*, c'est-à-dire à l'école qui était établie — au douzième siècle — sur le Mont Sainte Geneviève, dans l'actuel quartier latin. Cette école fut dominée par maître Albéric de Paris. Les *Montani* furent les héritiers (fidèles ou non) d'Abélard, de Robert de Melun et de cet Albéric. L'autre école importante qui se trouvait à Paris à l'époque était les *Parvipontani* (les disciples d'Adam du Petit-Pont)⁵.

Dans cette contribution, je commencerai par quelques remarques sur la datation du manuscrit et du traité (premier paragraphe de la seconde partie (II 1), sur maître Albéric de Paris (II 2), sur la place qu'occupent les *Maiores* parmi les autres écrits de l'école des *Montani* (II 3) ainsi que sur la nature et sur l'intention de ce traité (II 4). Le sujet principal de cette contribution réside dans l'examen de la théorie de la signification de la *uox significatiua ad placitum* (dans les *Maiores*: le nom, le verbe, la proposition), spécialement de la proposition universelle. Dans mon examen de cette théorie, je ferai aussi des remarques sur la relation entre notre traité et les opinions défendues par d'autres écrits de l'école des *Montani*, par d'autres maîtres (notamment par Abélard) et par des grammariens contemporains aux *Maiores*.

³ *Ibid.*, DE RIJK, 1966, 20.

⁴ Voir DE RIJK, 1967 (tome II 2), pp. 7-71.

⁵ Voir DE RIJK, 1967 (tome II 1), p. 289. Je prépare actuellement une édition critique des *Introductiones Montane Maiores* avec l'assistance de Mlle Judith Dijks.

II. LES « INTRODUCTIONES MONTANE MAIORES » DANS LE DOUZIÈME SIÈCLE

1. *Datation du manuscrit et du traité*

La partie du manuscrit parisien qui nous a transmis les *Maiores* a été écrite par deux mains différentes: la partie écrite par la première main se termine sur le f. 79vb, celle qui a été écrite par la seconde main commence au f. 80ra. Entre les deux parties, il y a apparemment une lacune dans le texte⁶. Les deux mains qui ont écrit notre traité datent du dernier quart du douzième siècle⁷. Ailleurs aussi, l'on trouve quelques menues lacunes que l'analyse du texte montre au jour (par exemple au f. 48va et f. 79vb); en outre il y a quelques rayures et lacunes dans le manuscrit même où rien ne manque du point de vue du contenu (par exemple au f. 62ra). L'ordre des arguments semble parfois inexact, par exemple aux ff. 76-80, comme Sten Ebbesen me l'a signalé par lettre.

Dans la partie du traité qui a été écrite par la première main, l'on trouve des références à d'autres philosophes. L'on y cite des textes de philosophes anciens: Aristote, Apulée, Alexandre⁸, Priscien, Boèce. L'on rencontre cependant aussi des références à des maîtres contemporains: maître P. (probablement Pierre Abélard) et maître Albericus (les deux *passim*). Ensuite l'on y trouve des références à Rocallinus (f. 59vb; il s'agit de Roscellinus de Compiègne, ca. 1045-ca. 1120) et Guillelmus Capellensis (f. 51rb, deux fois: il s'agit de Guillaume de Champeaux, ca. 1070-1121). Dans les exemples qui illustrent la théorie, nous rencontrons Rubertus (f. 48va), un certain Callias episcopus (f. 53rb, le même (?) Cal(l)ias à quatre reprises sur f. 56rb), Martinus (f. 48rb, f. 50vb), comes Theobaldus⁹ (f. 75ra) et les *Bononienses* (f. 57va: il s'agit des habitants de Boulogne, France¹⁰). Finalement on y trouve des anonymes: des *quidam* et des *aliqui*.

⁶ Cf. DE RIJK, 1966, p. 22.

⁷ Dans sa description du manuscrit, de Rijk s'est basé sur des données fournies par Mlle Thérèse d'Alverny.

⁸ Pas Alexandre d'Aphrodisias. Voir EBBESEN, 1982, p. 108.

⁹ S'agit-il de Thibaut IV le Grand, comte de Blois (puis Thibaut II, comte de Champagne, mort en 1152)?

¹⁰ Ou réfère 'Bononienses' aux habitants de Bologne en Italie? Maître Albéric de Paris partit à Bologne en 1142 (voir DE RIJK, 1967, tome II

De Rijk conclut à partir de la première partie des *Maiores* (c'est-à-dire la partie écrite par la première main) qu'Abélard était probablement déjà mort ou qu'il avait du moins perdu sa popularité parmi les *Montani*¹¹. Dans cette partie, Guillaume de Champeaux est signalé comme un philosophe encore plus éloigné. A l'inverse des *Introductiones Montane Miores*, notre traité ne nomme même plus les disciples de maître Gualo¹². Selon de Rijk, ce maître avait perdu son influence autour de 1130, tandis que la renaissance de ce que l'on appelait les *argutiae gualidicae* ne se situe qu'autour de 1149¹³.

Ces réflexions — parmi d'autres — amènent de Rijk à considérer la partie du traité qui a été écrite par la première main comme une *reportatio* de cours donnés du vivant d'Albéric: cette partie est antérieure à 1140¹⁴. La partie du traité qui a été écrite par la seconde main doit être située un peu plus tard. L'on ne peut appeler cette partie une *reportatio*: l'auteur s'adresse directement au lecteur. La distance par rapport à Albéric a augmenté. Comme cette partie comporte un examen des *sylogismi incisi* (= *sylogismi mixti*) et des *sylogismi circulares*, de Rijk estime que cette partie doit être postérieure à 1140 et qu'elle ne pourra même pas être datée avant 1150.

2. Maître Albéric de Paris

Maître Albéric est bien le maître favori des *Maiores*, comme le signale de Rijk. Cet Albéric désigne maître Albéric de Paris (ou: de Monte) et non pas par exemple maître Albéric de Reims, avec qui l'on a parfois confondu notre maître Albéric¹⁵. Cet Albéric de Paris a été l'un des précepteurs de Jean de Salisbury¹⁶ et de Guillaume de Tyr¹⁷, qui le cite favorablement.

1, p. 22). Il ne me semble pas croyable que l'auteur des *Maiores* réfère à cette ville, s'il est vrai que la première partie du traité est antérieure à 1140 (voir ci-dessus, p. 76).

¹¹ Voir DE RIJK, 1966, p. 21.

¹² Voir DE RIJK, 1966, p. 4.

¹³ Voir DE RIJK, 1966, p. 12.

¹⁴ Cf. notre note 10.

¹⁵ Voir WILLIAMS, 1964, pp. 103-104.

¹⁶ Voir HUYGENS, 1962, p. 826.

¹⁷ Voir HUYGENS, 1962, p. 822 (ligne 23).

3. Les « *Introductiones Montane Maiores* » et les autres traités de l'école des « *Montani* »

Dans sa *Logica Modernorum*, de Rijk a attribué un certain nombre de traités à l'école des *Montani*¹⁸. Surtout les *Introductiones Montane Minores* et l'*Abbreviatio Montana* ont une importance dans mon examen de quelques notions centrales de sémantique dans les *Introductiones Montane Maiores*. Lorsque nous comparons les *Maiores* avec les *Minores* (écrites autour de 1130)¹⁹, force est de constater que les *Maiores* sont bien plus détaillées et subtiles que celles-ci. Les *Minores* contiennent à leur tour beaucoup plus d'informations que l'on n'en trouve dans le bref jeu de questions et de réponses de l'*Abbreviatio Montana* (qui date de 1140).

Dans les *Maiores*²⁰, l'auteur renvoie à un autre ouvrage qui s'occupe entre autres de la différence entre *terminum predicari de pluribus* et *rem universalem per terminum significatam de pluribus predicari*. Ces questions subtiles, d'après l'auteur, ne conviennent qu'aux initiés avec plus d'acuité d'esprit. Je n'ai pas connaissance d'un témoin textuel de ce traité qui ait été conservé.

Comparées aux œuvres d'Abélard par exemple, les *Maiores* ne sont pas très élaborées. Elles ne constituent que des notes de cours d'un caractère élémentaire.

4. La nature et l'intention des « *Introductiones Montane Maiores* »

D'après le début des *Maiores*, cité ci-dessus, ce traité est une *disputatio*: il se compose d'*oppositiones* et *solutiones*. Tous les *topoi* traditionnels de la logique sont traités selon cette structure: *de uocis diffinitione*, *de uocis diuisione*, *utrum predicta uocis diuisio sit sufficiens*, *utrum predicta uocis diuisio sit per opposita* etc.²¹.

Le traité sert à l'exercice dans la *disputatio*. Ici, '*disputare*' n'a pas encore le sens technique que l'on rencontre par exemple chez

¹⁸ Voir DE RIJK, 1962, pp. 20-21 et 83-94, ainsi que DE RIJK, 1967 (tome II 1) notamment pp. 147-150 et 209-215.

¹⁹ Voir DE RIJK, 1967, p. 8.

²⁰ F. 55rb.

²¹ La question de savoir si une *diuisio est sufficiens et per opposita* est typique de l'approche des *Montani* (voir DE RIJK, 1967, p. 16).

Jean de Salisbury²² sous l'influence du huitième livre des *Topiques* d'Aristote²³; celui-ci définit '*disputare*' ainsi: « Est autem disputare aliquod eorum, quae dubia sunt, aut in contradictione posita, aut quae sic vel sic proponuntur, ratione supposita, probare vel improbare; quod quidem quisquis ex arte probabiliter facit, ad dialectici pertingit metam ». Dans les *Maiores*, '*disputare*' renvoie au jeu de questions et de réponses mal structuré que l'on rencontre dans les *Maiores* mêmes.

L'une des intentions du traité réside donc dans son utilité pour les disputes. D'après notre auteur, la phrase « Socrates et quidam asinus currit »²⁴ est '*multiplex*', parce qu'il s'agit en fait de deux phrases et non pas parce qu'elle serait « ambiguë » (*dubie*). Le texte dit: « et quamvis sint multiplices, nequaquam in disputatione diuidi oportet, quia non sunt dubie ». Les *Maiores* dépisent et résolvent des ambiguïtés dans le langage. '*Non est adverbium*' est un exemple d'une phrase ambiguë, elle peut signifier: « il n'existe pas d'adverbe » ou « non est un adverbe »²⁵.

Ci-dessous, je montrerai que notre auteur résout cette ambiguïté en affirmant qu'une telle phrase, tout à fait la même dans son '*essentia*' (entité physique), peut avoir deux '*officia*' (fonctions) différentes.

Une autre utilité des *Maiores* consiste dans la tentative de faire comprendre au lecteur le langage de la Bible. Un exemple: un opposant infirme (sans donner de détails) l'hypothèse de notre auteur selon laquelle seule une *oratio enuntiatiua* peut être considérée comme véridique. L'opposant avance la citation biblique « Pater noster qui es in celis, sanctificetur nomen tuum »²⁶. L'opposant fait valoir que cette *oratio optatiua* contient une vérité: « Pater noster qui es in celis ». Notre auteur réplique qu'une *oratio optatiua* ne signifie jamais une vérité, mais qu'elle peut contenir une « partie » où l'on trouve une vérité ou une fausseté.

²² JEAN DE SALISBURY, *Metalogicon* II 4, éd. 1929; 65, 32-66, 2.

²³ D'après GRABMANN, 1911, p. 18.

²⁴ F. 54vb.

²⁵ F. 53rb.

²⁶ F. 52ra.

III. LA THÉORIE DE LA SIGNIFICATION DE LA 'UOX SIGNIFICATIUA AD PLACITUM' ('NOMEN', 'VERBUM', 'ORATIO') DANS LES « INTRODUCTIONS MONTANE MAIORES »

1. Délimitation du sujet

Cette contribution examinera donc la théorie de la signification de la *uox significatiua ad placitum* dans les *Maiores*: le nom, le verbe et la proposition (*oratio*). La proposition universelle sera considérée spécialement, car elle forme le point culminant de la première section du traité.

Mon point de départ a été la première section du traité jusqu'au f. 56ra du manuscrit parisien (milieu de la colonne). C'est là que la discussion sur la *propositio uniuersalis* se termine: elle est définie comme une proposition « que habet uniuersale subiectum cum signo uniuersalitatatis enuntiatum ». Après avoir traité la *propositio uniuersalis*, notre auteur continue par l'examen de la contrariété et l'incompatibilité, etc.

Notre texte affirme que tout ce qui se trouve avant l'exposé sur la *propositio uniuersalis* sert à la compréhension de ce genre de proposition. La *propositio uniuersalis* constitue probablement un point terminal parce qu'elle peut contenir la connaissance la plus parfaite: la science. Cette première partie du traité peut donc être considérée comme une unité dans une certaine mesure.

La partie des *Maiores* que je compte examiner dans cette contribution ne peut en revanche nullement être considérée comme une unité théorique approfondie²⁷. Il est difficile d'y discerner un point de vue central. L'examen de certains problèmes de logique, pour intéressant qu'il soit, n'a pas de lien avec l'examen d'autres problèmes. Au niveau de l'unité théorique, les *Maiores* ne peuvent être comparées aux ouvrages d'Abélard ou aux ouvrages de logique des treizième et quatorzième siècles.

J'essaie de démontrer que la théorie de la signification de la *uox significatiua ad placitum* peut être comprise par, d'abord, un examen du point de départ des *Maiores* (par. 2), et du problème du sujet (*subiectum*) de la logique et de la grammaire dans notre traité (par. 3).

²⁷ DE RIJK (1967, tome II 1, p. 215) estime qu'avant les activités de l'École de Melun, où la logique et la grammaire s'associaient étroitement, un point de vue général manquait chez les logiciens du douzième siècle.

Ensuite j'essaie d'élucider les notions gémées suivantes: *essentia* et *officium* (par. 4), *significatio* et *demonstratio* (par. 5) qui, à mon avis, sont essentielles pour comprendre la théorie sémantique de la *uox significatiua ad placitum* dans les *Maiores* (par. 6).

2. Le point de départ des « Introductiones Montane Maiores »

Comme nous venons de le voir, les *Maiores* indiquent elles-mêmes qu'elles commencent par l'étude de la *uox*. Notre auteur emprunte sa définition à Boèce²⁸ et il l'explique ainsi: « *uox* est percussio aeris per linguam que per quasdam partes gutturis (que arterie uocantur) ab animali profertur »²⁹.

Dans ce contexte, '*percussio*' est un terme équivoque. Il peut signifier « infliger une action à » ou « souffrir une action », mais encore — et c'est là ce que Boèce a voulu dire selon notre auteur — « le résultat d'une action », c'est à dire un *sonus*. Notre auteur conteste l'opinion de l'opposant³⁰ qui fait valoir que Boèce ne désigne par sa définition de la *uox* qu'un statut et non le contenu d'une *uox* (ce qui — d'ailleurs — est une opinion attrayante). L'auteur des *Maiores* interprète la *uox* comme une entité physique³¹.

Dans les *Minores*³², l'on définit *uox* et *sonus* d'une autre façon et leur relation est évaluée d'une autre manière. Le *sonus* est défini comme « *quidquid aure percipitur* », selon la définition de Priscien donc³³. L'auteur des *Minores* dit qu'il n'est nul besoin que le *sonus* soit actuellement entendu. Une *uox* n'est considérée dans la logique des *Minores* que tant qu'elle est significative³⁴. L'*Abbreviatio Montana*³⁵ définit le *sonus* comme les *Minores* le font; la *uox* comme le *Maiores* le font.

La *uox* constitue le point de départ des *Maiores*, mais non pas le sujet constituant et principal de la logique; la *uox* n'est donc pas ce que l'on appelle (notamment dans les traités des treizième et quatorzième siècles) le *subiectum* de la science.

²⁸ Voir BOETHIUS, *In Peribermeneias*, II, éd. 1880: 4, 18-20.

²⁹ F. 47ra.

³⁰ F. 47ra.

³¹ Cf. JOLIVET, 1969, p. 22 sq.

³² Dans DE RIJK, 1967, tome II 2, p. 11.

³³ *Institutiones Grammaticae* I 1, éd. 1855: 5.

³⁴ Dans DE RIJK, 1967, tome II 2, p. 12.

³⁵ Dans DE RIJK, 1967, tome II 2, p. 78.

3. *Le sujet de la logique et de la grammaire dans les « Introductiones Montane Maiores »*

Dans notre traité, la logique et la grammaire trouvent toutes deux leur point de départ (*initium*) dans la *uox*. Notre auteur a de la peine à séparer les deux disciplines. Les *Maiores* considèrent la logique comme supérieure à la grammaire:

a) la grammaire s'occupe de ce que l'on appelle la *communis institutio des nomina*, c'est-à-dire qu'elle s'occupe des cas autres que le nominatif, des *nomina infinita* et des *adverbia*. Cette *institutio communis* est dérivée de l'*institutio propria* ou *stricta* qui appartient au domaine de la logique³⁶.

b) La grammaire considère le pronom démonstratif comme un *nomen* d'après notre auteur³⁷. La logique voit les limites des modes de signification d'un tel pronom: ce genre de nom n'a de signification qu'à partir de la *demonstratio* (ou: *relatio*).

c) Les « *timidi grammatici* », comme notre auteur les appelle laconiquement³⁸, estiment qu'il existe seulement des *orationes* parfaites avec un *nomen* et avec un *verbum* (éventuellement, le *verbum* peut être sous-entendu). La logique sait en revanche qu'une *oratio uocatiua* comme '*O Martine!*' est elle aussi parfaite, et c'est donc une *oratio* sans *verbum*. Cette *oratio* donne une notion parfaite: l'on ne saurait accuser la logique d'avoir peur.

Comme caractère général notre auteur dit que la grammaire étudie la congruité d'une *oratio*³⁹, l'ordre et la forme des mots⁴⁰ et qu'elle ne s'occupe pas de la notion effectuée par le langage. La grammaire est donc incomplète.

4. '*Essentia*' et '*officium*'

Le point de départ de la logique, on l'a vu, est donc une *uox*. Il ne s'agit pas d'un son quelconque, mais d'une *uox* qui porte une signification, une *uox significatiua* d'après une définition que j'examinerai plus en détail ci-dessous.

³⁶ F. 48va.

³⁷ F. 48vb.

³⁸ F. 50vb.

³⁹ F. 50vb.

⁴⁰ F. 54ra.

En premier lieu, il s'agit dans la logique de la *uox significatiua ad placitum*, du mot qui a une signification en vertu d'une convention et non pas de *uoces significatiue naturaliter* comme 'eu' (aïe!).

Avant l'examen de la définition d'une *uox significatiua ad placitum*, il faut parler d'une autre distinction fondamentale du traité: celle entre l'*essentia* et l'*officium*. L'on peut considérer un mot, ou un groupe de mots, dans une phrase

- comme une entité physique, comme un objet (*essentia*)⁴¹;
- en vertu d'une fonction (*officium*).

Au douzième siècle, *officium* revêt plusieurs significations. Ce mot peut désigner:

a) la fonction dénotative et significative qui appartient à une partie du discours⁴²,

b) la fonction syntactique d'un mot, le plus souvent subordonnée à la signification⁴³,

c) dans le traité *Dialogus Ratii et Evardi*, un mot peut avoir deux sortes d'*officium* selon la signification de substance et de qualité: il peut avoir respectivement la fonction de sujet ou celle de prédicat⁴⁴.

Dans notre traité, l'*officium* désigne la fonction d'un mot en tant que partie du discours, par exemple comme *nomen*, *pronomen*, *verbum*, etc. Un certain *officium* peut être lié à un mot (*copulatur*).

Un mot identique quant à son essence peut avoir différents *officia*. Un exemple de la relation entre l'*essentia* et l'*officium* dans ce sens pourrait être 'canis': là, une *essentia* peut revêtir deux *officia*: comme *verbum* (« tu chantes ») et comme *nomen* (« chien »). La différence entre ces *officia* se montre dans la différence entre la déclinaison de *canis* comme *nomen* et la conjugaison de *canis* comme *verbum*. Un autre exemple: 'rex' peut être un *nomen* (« roi ») ou une partie d'un *nomen*, de *sorex* (« souris »)⁴⁵. Dans ce second cas, 'rex' n'a pas de signification en soi.

⁴¹ Au douzième siècle, 'essentia' ne signifie pas « essence », mais « chose » (cf. par exemple TWEEDALE, 1982, p. 154 (note 41)). 'Essentia' ne signifie ici pas non plus le *significatum* matériel auquel un terme renvoie, ce que l'on rencontre parfois dans les traités du douzième siècle.

⁴² Voir FREDBERG, 1973, p. 23.

⁴³ Voir FREDBERG, 1973, p. 27.

⁴⁴ Voir PINBORG, 1972, p. 49.

⁴⁵ F. 47va.

Le mot *essentia* n'est pas tout à fait univoque dans les *Maiores* cependant. Notre auteur cite '*respublica*' comme exemple: ce mot peut être considéré comme un *nomen* '*respublica*' (« état ») ou comme une *oratio* '*res publica*' (« affaire publique »). Grâce à une différence de *prolatio* qui régit le mot (*regimen*), c'est-à-dire par un différent *accentus* (notre « accent », mais dans une acception plus large qui inclut aussi l'orthographe), il y a une différence en *essentia* et donc aussi une différence d'*officium*.

L'on peut aussi distinguer l'*essentia* et l'*officium* par rapport à une *oratio*. L'exemple '*non est aduerbium*' a déjà été cité et discuté ci-dessus⁴⁶.

Je conclus donc que la distinction entre *essentia* et *officium* peut résoudre des ambiguïtés (de mots et de phrases) dans le langage. La notion d'*essentia* n'est toutefois pas univoque dans notre traité.

5. '*Significatio*' et '*demonstratio*' (ou: '*relatio*')

La distinction entre *significatio* et *demonstratio* (ou: *relatio*) dans le sens qu'emploient les *Maiores* est fondamentale pour comprendre la théorie de la signification du traité. Dans les *Maiores* *significatio* est signification dans le sens d'une notion constituée par un sujet parlant ou par un écrivain. *Demonstratio* (ou: *relatio*) est signification dans le sens de dénotation. Par exemple: le nom '*equus*' signifie une chose déterminée (*aliquid certum*) en soi, mais le pronom '*hic*' n'a de signification qu'à partir de sa *demonstratio* (ou: *relatio*).

6. '*Uox significatiua ad placitum*'

La définition de *uox significatiua ad placitum* se base en partie sur la formation d'une telle *uox*.

Si le point de départ du logicien, selon notre auteur, repose sur la *uox* (définie comme un son produit), il ne s'agit dans la logique nullement de sons quelconques, mais seulement de sons significatifs. Bien sûr, la logique ne s'occupe pas de sons produits par des animaux (comme les rugissements du lion) ou d'expressions de certaines émotions chez l'homme. Ces dernières *uoces significatiue* sont *naturaliter* d'après

⁴⁶ Voir ci-dessus, p. 78.

notre auteur: ces porteurs de signification ne sont pas considérés comme significatifs au sens primaire par notre traité.

Le logicien, d'après notre auteur, s'occupe de *uoces significatiue ad placitum*, c'est-à-dire des mots qui portent une signification conventionnelle. C'est qu'il y a eu une *institutio* par laquelle une *uox* est devenue un porteur de signification. Il se peut que cette institution soit perdue, mais il est possible de la réaliser de nouveau. Lorsqu'on l'a instituée elle sert à transmettre un concept mental; les mots restent tout aussi bien porteurs de signification si tout le monde dort ou si quelqu'un ignore par hasard le sens d'un mot.

Cette institution est l'effet de l'imposition (*impositio*) d'un mot pour une chose ou pour plusieurs choses à la fois: au sens propre et au sens strict, c'est l'imposition d'un seul nom pour un seul individu⁴⁷. Probablement notre auteur songe à un nom qui renvoie au sens strict à une chose présente et actuelle.

Cette théorie de l'*impositio* s'associe mal avec le fait qu'un mot puisse être significatif *per se*: c'est-à-dire qu'un mot signifie quelque chose de déterminé à l'entendement *sans* indiquer un objet (sans *demonstratio*, ou: *relatio*), bien qu'un mot ait sa signification par *impositio* sur un objet. Notre auteur s'accorde avec Abélard sous cet aspect.

Trois corollaires sur le *nomen*:

1. En premier lieu, un nom comme '*Socrates*' (un nom propre) ou '*alax*' (un nom commun ou un nom employé comme substantif) renvoie à une seule chose: '*Socrates*' renvoie à un objet unique, '*alax*' renvoie à un objet déterminé qui n'est par ailleurs pas nécessairement unique⁴⁸.

2. Un cas décliné (par exemple « *Socratis* »), qui est l'effet de ce que notre auteur appelle, comme on l'a vu plus haut, une « institution générale », n'est pas un second nom à côté du nominatif « *Socrates* »: il y a une différence au niveau de la langue, mais c'est essentiellement le même nom⁴⁹.

3. Par un nom oblique (par exemple « *Socratis* ») on peut, comme le signale notre auteur⁵⁰, *appellare* Socrate, non pas le *nominare* ou le *uocare*.

⁴⁷ F. 48va.

⁴⁸ F. 48va.

⁴⁹ F. 48va.

⁵⁰ F. 49ra-rb.

Les termes *appellatio*, *nominatio* et *uocatio* ne sont guère employés au sens technique par les *Maiores*, mais un début de distinction entre la *significatio* (signification au sens intentionnel) et l'*appellatio* (dénomination) apparaît déjà⁵¹.

6.1. 'Nomen et uerbum'

Parmi les *uoces significatiue ad placitum*, il y a trois genres majeurs: le *nomen*, le *uerbum* et l'*oratio*⁵². (Les genres de *uoces* à signification conventionnelle signifient quelque chose de déterminé (*aliquid certum*).)

Le verbe (auquel l'on identifie le participe à cet égard) est presque passé sous silence. Dans les *Minores*⁵³, l'on ne parle du verbe que lors de l'examen du nombre des *partes orationis*. Dans l'*Abbreviatio Montana*⁵⁴, seulement cinq lignes, pas plus, sont consacrées au *uerbum*. C'est probablement parce que le verbe est identique au *nomen* quant à la signification, comme Abélard aussi nous le confirme. Ce n'est que dans les propriétés accidentelles qu'il y a une différence entre les deux⁵⁵.

Ensuite il est possible que des adverbes comme '*bene*'⁵⁶ dans '*currit bene*' et des interjections conventionnelles comme '*eu*' peuvent signifier quelque chose de déterminé (mais les cris naturels comme '*pro*' ne le peuvent pas). Un mot a une *significatio per se* lorsqu'il signifie quelque chose de déterminé à un entendement. L'intention d'un mot est primaire.

Les mots qui n'ont qu'une signification '*ex demonstratione*' ou '*ex relatione*' par contre — comme nous l'avons signalé — n'ont qu'un aspect extensionnel. Je parlerai d'abord de ce dernier groupe pour m'occuper ensuite brièvement des mots qui ont une signification consignant ou selon une forme mixte.

Parmi les mots qui ont seulement une signification *ex demonstratione* ou *ex relatione*, l'on peut citer les *pronomina relativa* (comme

⁵¹ Comme chez Abélard, voir par exemple PINBORG, 1972: 51 sq.

⁵² F. 48va. Cf. les *Minores*, dans DE RIJK, 1967, tome II 2, p. 13, 19-20; l'*Abbreviatio Montana*, dans DE RIJK, 1967, tome II 2, p. 78, 17-18; les *Excerpta Norimbergensia*, dans DE RIJK, 1967, tome II 2, p. 113, 20.

⁵³ Dans DE RIJK, 1967, tome II 2, 15, 3 sq.

⁵⁴ Dans DE RIJK, 1967, tome II 2, 78, 32-36.

⁵⁵ Voir JOLIVET, 1969, p. 51.

⁵⁶ F. 49ra.

'qui') et les *pronomina demonstrativa* (comme 'hic')⁵⁷. En soi, ces mots ne signifient rien: écrits sur un mur, ils ne désignent — sans *demonstratio* — rien, ou ils désignent tout (c'est à dire une infinité de choses). Ce groupe de mots a un *officium in constructione*, c'est-à-dire une fonction dans la construction d'une phrase.

Il y a aussi d'autres parties du discours qui ne désignent rien de déterminé: ce ne sont donc pas des *partes orationis* selon notre auteur. Notre traité distingue:

a. les mots consignificatifs (*consignificatiue*) dont la signification change *ex ui iunctarum*. Cela vaut pour les prépositions, pour les conjonctions et pour les adverbes de lieu⁵⁸. 'De domo' constitue un problème. Selon Abélard, c'est une *oratio*, selon les *Maiores* (à la suite d'Aristote et de Boèce) ce n'est pas une *oratio*. La signification de 'de domo' varie selon les adjoints: l'expression a donc une consignification comme les adverbes de lieu. Les *Minores* donnent une autre interprétation de cette expression: elles appellent 'de domo' une *oratio* non temporelle.

b. Ensuite il y a un groupe de mots qui — tout en ne signifiant qu'*ex demonstratione* ou *ex relatione* — sont significatifs en soi. Ce groupe mixte se compose des pronoms indéfinis comme 'talīs', etc.⁵⁹. Ce mot ne signifie qu'en vertu d'un renvoi, mais il désigne en outre une qualité. La description de ce groupe n'est pas très claire.

6.2. L' '*Oratio enuntiativa*'

L'*oratio* constitue, comme nous l'avons dit plus haut, le troisième genre de *uoces significatiue ad placitum*. D'après les *Maiores*, elle est parfaite lorsqu'elle arrive à former une notion parfaite dans l'entendement de l'interlocuteur⁶⁰. Une *oratio enuntiativa* peut indiquer quelque chose de vrai ou quelque chose de faux: la signification intentionnelle est primaire.

Dans l'*oratio enuntiativa* l'on ne rencontre de vérité ou de fausseté qu'au sens strict⁶¹. Ce genre d'*oratio* est primaire par rapport aux

⁵⁷ F. 48vb.

⁵⁸ F. 48va.

⁵⁹ F. 49ra.

⁶⁰ F. 50va.

⁶¹ F. 52ra; cf. ci-dessus (p. 78) l'opinion des *Maiores* sur une *oratio optativa*.

autres genres. L'on appelle cette *oratio* aussi *propositio*, car elle propose quelque chose.

Afin de pouvoir cerner la sémantique de la proposition d'après les *Maiores*, je pars d'une proposition « idéale ». Elle ne se trouve pas littéralement dans le texte même, mais il est possible de la construire à partir des données textuelles. L'on peut prendre comme exemple d'une telle proposition « Jean est blanc ». Les caractéristiques de ce genre de proposition sont les suivantes:

1. la signification est principalement intentionnelle, hors de toute référence;
2. il y a un sujet et un prédicat, in casu un nom et un verbe;
3. l'ordre est le suivant: sujet-prédicat, une sorte d'ordre naturel en latin;
4. le renvoi à une entité qui existe actuellement.

La première caractéristique ne s'applique pas à toutes les propositions: il y a par exemple un problème dans la phrase '*lego librum*'⁶². Notre auteur interprète cette phrase ainsi: l'on peut dire

a. la phrase signifie quelque chose de vrai par son acte (« *significat verum actu suo* »), c'est-à-dire par l'acte du sujet parlant;

b. la phrase n'est pas *significatiua ueri*, car elle ne signifie qu'*ex demonstratione*: la *demonstratio* détermine la signification et la phrase ne détermine pas quelque chose *per se*;

c. la phrase ne signifie pas quelque chose de vrai, mais l'on comprend quelque chose de vrai lors de l'énonciation, plus particulièrement par la *uox* l'on comprend le prédicat (lire un livre) et par la *demonstratio* le sujet (« je »).

La phrase est imparfaite, ce n'est pas une *propositio* car elle ne propose rien *per se*. Cette phrase remplit cependant un *officium* comme *propositio* selon notre auteur et, d'après mon interprétation, c'est en fin de compte par la *demonstratio*. Ce genre de phrases avec des expressions indicationnelles a ainsi un caractère de « token »⁶³.

L'on peut considérer la proposition impersonnelle « pluit »⁶⁴ comme une phrase comparable. Selon notre traité cette phrase — en revanche

⁶² F. 52rb.

⁶³ Cf. NUCHELMANS, 1982, p. 208.

⁶⁴ On ne trouve pas cet exemple dans les *Minores*, où l'on trouve bien en revanche « pluit in Africa ».

— est bien une *propositio*, mais elle signifie quelque chose de vrai ou quelque chose de faux seulement *ex demonstratione*. En soi, elle ne signifie rien. Du point de vue de la logique, elle n'a pas de sujet. '*Curritur ad locum iocundum*' est interprété de manière analogue.

La seconde caractéristique est donc la présence d'un sujet et d'un prédicat dans une *propositio*. Comment est-ce que cela s'applique à « pluit in Africa »? Selon notre auteur, c'est une *propositio*. Le sujet peut être trouvé non pas dans l'adjonction « Dieu » ou « des démons », mais dans la présence de la *substantia subiecti et predicati*: la phrase est donc significative en soi. Notre auteur opère un choix dans son interprétation de la proposition tandis qu'Abélard ne tranche pas la question: ou bien l'on ne trouve pas de sujet et de prédicat dans toutes les propositions catégoriques, ou bien on les y trouve; alors leur présence se manifeste soit *in uoce*, soit *in substantia*⁶⁵.

La troisième caractéristique pose l'ordre: « sujet-prédicat ». Selon notre auteur, l'on rencontre aussi un sujet et un prédicat dans par exemple '*curritur a Socrate*'; l'ordre diffère cependant de l'ordre normal: '*a Socrate*' est le sujet tandis que '*curritur*' est le prédicat. Dans '*Tracum est pugnare*', '*pugnare*' est le sujet et '*Tracum*' est le prédicat (il me semble que c'est cela que l'auteur a voulu dire). Le sujet et le prédicat ne se trouvent pas dans l'ordre conventionnel: le sujet et le prédicat ne sont pas déterminés localement.

Passons à la quatrième caractéristique: il ressort de la discussion sur la *propositio uniuersalis* que toute proposition n'implique pas l'existence du référent du sujet. Notre traité donne deux exemples qui sont à mon avis de nature différente, mais notre auteur les interprète d'une manière identique:

- a. '*omnis chimera est opinabile*'
- b. '*Adam fuit homo et Antichristus erit homo*'

Ad a. Dans cette phrase, la *propositio* a un sujet universel selon notre auteur⁶⁶, mais cela n'implique nullement que le sujet universel de la *propositio* existe. Le plan du contenu, l'universel, se situe sur un autre niveau que le plan de la *res*, de l'objet auquel le terme universel renvoie. '*Homo*' ne renvoie pas à un homme déterminé.

⁶⁵ D'après TWEEDALE, 1982, p. 147.

⁶⁶ F. 55va.

Ad b. Dans ces deux exemples, les termes individuels *Adam* et *Antichristus* fonctionnent comme sujet, mais l'individu de la proposition n'existe cependant pas: c'est qu'Adam « fut » et que l'Antéchrist « sera ». J'interprète cela ainsi: l'aspect temporel du présent qui se trouve naturellement inclus dans un nom selon les *Maiores* est transposé vers le passé⁶⁷.

La conclusion que l'on peut tirer des problèmes soulevés par la dernière caractéristique: les *Maiores* distinguent en *subiectum* un *uniuersale* qui peut être le sujet d'une proposition d'une part et l'objet auquel ce sujet renvoie d'autre part. Les *Maiores* distinguent en outre un terme individuel comme sujet d'une part et l'objet auquel ce terme renvoie d'autre part. Le fait que ces deux distinctions sont traitées comme si elles étaient du même genre peut prêter à confusion.

IV. CONCLUSION

Les *Maiores* sont moins subtiles que les traités d'Abélard par exemple, le maître auquel les *Maiores* s'en prennent le plus. A l'intérieur de l'école des *Montani*, l'on défend des opinions diverses (au douzième siècle, une école n'était pas encore une institution bien circonscrite avec une doctrine bien définie)⁶⁸. Un certain nombre de termes techniques importants peut être trouvé en germe dans les *Maiores*: *significatio*, *appellatio*, *nominatio*, *copulatio*. Le traité est bien plus qu'un amas de considérations ontologiques et psychologiques, mais un point de vue général qui relie tous les sujets traités fait défaut. L'on peut dire cependant que la distinction entre *significatio per se* et *demonstratio* (ou: *relatio*) est bien ce que l'on y rencontre de plus remarquable.

BIBLIOGRAPHIE

- BOETHIUS éd. 1880: *Anicii Manlii Severini Boetii Commentarii in librum Aristotelis Peribermeneias* recensuit Carolus Meiser. Pars Posterior secundam editionem et indices continens, Lipsiae, 1880.

⁶⁷ Pour une interprétation analogue d'Abélard, voir DE RIJK, 1980.

⁶⁸ Voir SOUTHERN, 1984.

- L. M. DE RIJK, 1966: « Some New Evidence on Twelfth Century Logic. Alberic and the School of Mont Ste Geneviève (*Montani*) », *Vivarium* 4 (1966) pp. 1-57.
- L. M. DE RIJK, 1967: *Logica Modernorum. A Contribution to the History of Early Terminist Logic*, Vol. (tome) II, part I: « The Origin and Early Development of the Theory of Supposition »; Vol. (tome) II, part II: « Textes and Indices », Assen, 1967.
- L. M. DE RIJK, 1980: « The Semantical Impact of Abailard's Solution of the Problem of Universals », *Petrus Abaelardus (1079-1142). Person, Werk und Wirkung*, hrsg. von R. Thomas in Verbindung mit J. Jolivet, D. E. Luscombe und L. M. de Rijk (Trierer Theologische Studien, herausgegeben von der Theologischen Fakultät Trier, Band 38), Trier, 1980, pp. 139-151.
- S. EBBESEN, 1982: « Ancient scholastic logic as the source of medieval scholastic logic », *The Cambridge History of Later Medieval Philosophy. From the Rediscovery of Aristotle to the Disintegration of Scholasticism, 1100-1600*. Eds. N. Kretzmann, A. Kenny, J. Pinborg; associate ed. E. Stump, Cambridge, 1982, pp. 101-127.
- K. FREDBORG, 1973: « The Dependence of Petrus Helias' Summa super Priscianum on William of Conches' Glose super Priscianum », *Cahiers de l'Institut du Moyen Age Grec et Latin*, Université de Copenhague, 11 (1973) pp. 1-57.
- M. GRABMANN, 1911: *Die Geschichte der Scholastischen Methode*. Zweiter Band: « Die Scholastische Methode im 12. und beginnenden 13. Jahrhundert », Freiburg im B., 1911.
- R. B. C. HUYGENS, 1962: « Guillaume Tyr étudiant. Un chapitre (XIX, 12) de son 'Histoire' retrouvé », *Latomus* XXI (1962) pp. 811-829.
- JEAN DE SALISBURY, éd. 1929: *Joannis Sarisberiensis Episcopi Carnotensis 'Metalogicon' libri IIII* recognovit et prolegomenis, apparatu critico, commentario, indicibus instruxit Cl. C. I. WEBB, Oxonii, 1929.
- J. JOLIVET, 1969: *Arts du langage et Théologie chez Abélard*, Paris, 1969.
- G. NUCHELMANS, 1982: « The semantics of propositions », *The Cambridge History of Later Medieval Philosophy. From the Rediscovery of Aristotle to the Disintegration of Scholasticism, 1100-1600*. Eds. N. Kretzmann, A. Kenny, J. Pinborg; associate ed. E. Stump, Cambridge, 1982, pp. 197-210.
- J. PINBORG, 1972: *Logik und Semantik im Mittelalter. Ein Überblick*, Stuttgart-Bad Cannstatt, 1972.
- PRISCIANUS, éd. 1855: *Prisciani Grammatici Caesariensis Institutionum grammaticarum libri XVIII ex recensione Martini Hertzii* (« Grammatici Latini », ex rec. H. Keilii, II, III), Lipsiae, 1855.
- R. W. SOUTHERN, 1982: « The School of Paris and the School of Chartres », *Renaissance and Renewal in the Twelfth Century*, ed. by R. L. Benson and G. Constable with C. D. Lanham, Oxford, 1982, pp. 113-137.
- M. M. TWEEDALE, 1982: « Abélard and the culmination of the old logic », *The Cambridge History of Later Medieval Philosophy. From the Rediscovery of Aristotle to the Disintegration of Scholasticism, 1100-1600*. Eds. N. Kretzmann, A. Kenny, J. Pinborg; associate ed. E. Stump, Cambridge, 1982, p. 143-157.
- J. R. WILLIAMS, 1964: « The Cathedral School of Reims in the Time of Master Alberic, 1118-1136 », *Traditio* 20 (1964) pp. 93-114.